

Image not found or type unknown



## Rouvrir une enquête sur un suicide

Par **Leïla91**, le **25/12/2018** à **21:24**

Bonjour,

Je souhaiterais savoir si, 16 ans après la clôture d'une enquête sur un suicide, il est possible d'accéder au dossier pour consultation ou bien même de le rouvrir pour y inclure un nouveau témoignage.

A l'époque les enfants de la victime n'avaient pas été interrogés et je pense que des choses ont été cachées par des personnes qui elles ont témoigné.

Il est possible qu'il ne s'agissait pas d'un suicide...

Merci par avance de vos réponses.